



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur	CSPO, par Rosina In-Albon (suppl.) et Alex Schwestermann
Objet	Examiner un isolement de l'hôpital dans la campagne
Date	10.06.2014
Numéro	2.0052

Le postulat demande d'examiner la possibilité d'implanter le futur hôpital unique du Haut-Valais dans la campagne.

Cet examen a été effectué dans le cadre des études relatives au choix du futur site hospitalier unique du Haut-Valais. Ces études ont été réalisées par trois experts, à savoir : H. Limacher AG à Zurich, Rapp Architekten AG à Bâle et de Metron AG à Brugg. Elles ont été rendues publiques le 11 décembre 2014.

Les résultats montrent que :

- la construction d'un nouvel hôpital sur un nouveau site est évaluée à 336 millions de francs ;
- le regroupement de toute l'activité hospitalière sur le site de Brigue est évalué à 110 millions de francs ;
- le regroupement de toute l'activité hospitalière sur le site de Viège est évalué à 140 millions de francs.

Les experts préconisent clairement de rejeter l'option d'un nouvel hôpital sur un nouveau site en raison de son coût élevé, mais aussi au vu du bon état des bâtiments de Brigue, des possibilités de développement futur de ce site et des investissements perdus. Le choix du site de Brigue par rapport à Viège se justifie par les meilleures possibilités offertes en termes d'espace disponible, de disposition des activités hospitalières, de faisabilité, de desserte, d'accessibilité et de coûts.

Ces études s'appuient sur des critères clairs et objectifs. Sur cette base, le Conseil d'Etat a décidé, le 10 décembre 2014, de retenir le site de Brigue pour le regroupement de toute l'activité hospitalière du Haut-Valais.

Le Conseil d'Etat avait déjà fixé les montants disponibles pour la réalisation de ces travaux le 22 janvier 2014, à savoir 400 millions de francs pour l'ensemble de l'Hôpital du Valais, dont 100 millions pour le Haut-Valais. Ces montants correspondent à la capacité d'investissement stratégique de l'Hôpital du Valais pour ses infrastructures, compte tenu des recettes qu'il pourra encaisser ces 25 prochaines années. L'hôpital ne pourra pas emprunter davantage.

Il importe encore de préciser qu'il n'y a pas d'économies substantielles à attendre d'un hôpital entièrement neuf par rapport au projet de Brigue. En effet, dans les deux cas de figure, les économies d'exploitation sont liées aux synergies découlant du regroupement de toute l'activité hospitalière sur un seul site. Par conséquent, l'hôpital neuf ne permettra pas de réaliser des économies supplémentaires suffisantes pour compenser les coûts d'investissement plus élevés de cette variante.

On a lu dans la presse que 10 millions de francs pourraient être économisés chaque année avec un hôpital entièrement neuf. Ce chiffre s'appuie sur l'estimation faite pour l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais. Pour ce dernier, on avait estimé une économie potentielle de 20 millions de francs par an. Cependant, les deux dossiers ne sont pas comparables. Dans le cas de l'Hôpital Riviera-Chablais, ce sont 5 hôpitaux de soins somatiques aigus qui seront regroupés sur un seul site à Rennaz. Or, ici, nous comparons la variante d'un hôpital unique sur le site de Brigue avec la variante d'un hôpital unique neuf sur un nouveau site.

Il est proposé l'acceptation du postulat dans le sens où il est déjà réalisé.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune.

Conséquences financières : aucune

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune

Conséquences RPT : aucune.

Lieu, date Sion, le 24 février 2015